

ESPÈCES DE POISSONS DU BASSIN VERSANT DE LA KONÉ

DONNÉES ISSUES DES INVENTAIRES RÉALISÉS (FALCONBRIDGE/ERBIO, 2000 ; ASSOCIATION SYMBOSE/MARQUET, 2001 ; DAVAR/BIOEKO 2012 À 2014)

LE BASSIN VERSANT DE LA KONÉ

Quelques particularités des poissons d'eau douce du territoire

LA MIGRATION, UNE STRATÉGIE DE VIE FAVORABLE

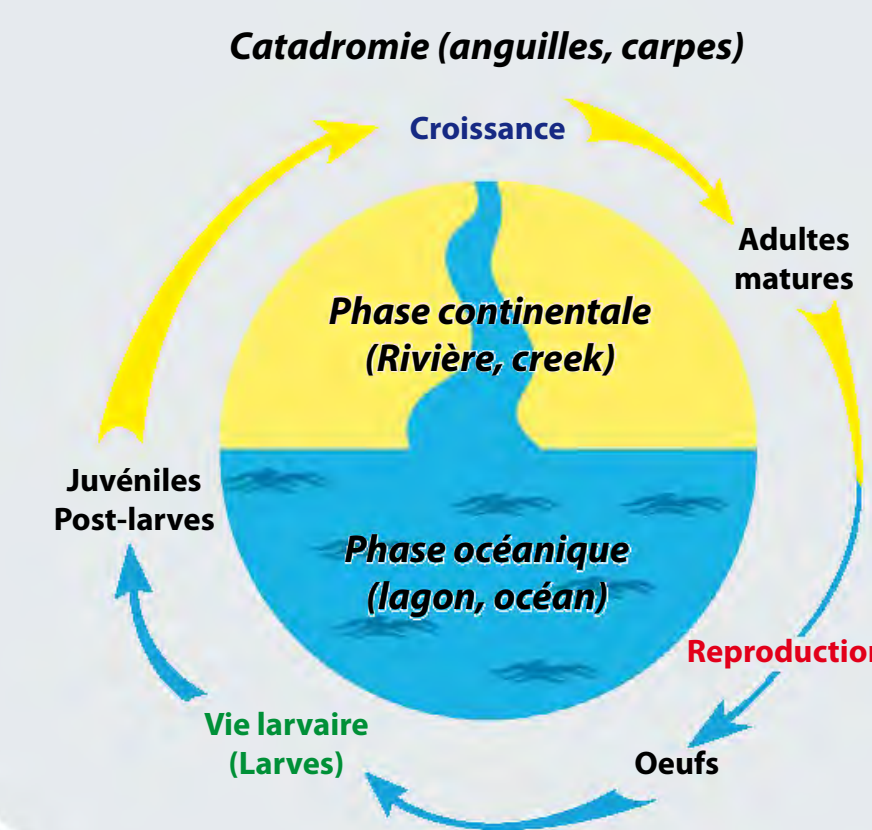
En Nouvelle-Calédonie, les espèces de poissons d'eau douce sont essentiellement diadromes (« dia » = entre) ce qui signifie qu'elles migrent alternativement entre l'eau salée (ou saumâtre) et l'eau douce selon la période de leur vie pour y réaliser une étape de leur cycle biologique. Les espèces diadromes sont particulièrement bien adaptées au contexte insulaire tropical, car la diadromie est une stratégie de vie favorable à la dispersion et à une recolonisation rapide dans des conditions extrêmes (cyclone, éruption volcanique, crue violente) et imprévisibles.

Les poissons diadromes du territoire se divisent en trois catégories : les poissons **catadromes** (comme les anguilles, les murènes d'eau douce, les carpes, les mulets), les poissons **anadromes** (comme l'hippocampe *Microphis brachyurus brachyurus* ou la sardine japonaise *Anodostoma chacunda*) et les poissons **amphidromes** (comme les gobies, les lochons, les tarpons à filaments, etc.). Ils se distribuent en fonction de l'altitude et du courant selon leur capacité (adaptation morphologique) à franchir les obstacles pour accéder à leurs habitats. Par conséquent, un changement brutal de la richesse spécifique peut être observé en fonction de la présence ou non d'obstacles naturels (cascades) ou non-naturels (barrage, pont, radier) infranchissables.

CYCLES DE MIGRATION

Les espèces **anadromes** effectuent l'essentiel de leur développement en mer, mais elles vont se reproduire en eau douce.

Les poissons **catadromes** passent la majorité de leur vie en eau douce puis migrent en mer pour s'y reproduire. La reproduction se déroule donc en milieu marin. Après une période de développement en mer, les post-larves ou juvéniles colonisent les bassins versants à partir de l'embouchure. En rivière, les individus se développent jusqu'à leur maturité sexuelle. A maturité, les adultes migrent vers les aires de reproduction en mer et reproduisent ce cycle. Les poissons diadromes catadromes du bassin versant de la Koné sont représentés par les anguilles, les carpes, et les mulets.



Les poissons **amphidromes** réalisent une partie de leur cycle de vie en mer ou en eau saumâtre. La reproduction se déroule en eau douce. Les larves, à l'éclosion, doivent rejoindre l'océan pour se développer. Après une période de développement en mer, les post-larves ou juvéniles colonisent les bassins versants par l'embouchure. En rivière, les juvéniles vont achever leur maturation pour devenir géniteurs. En Nouvelle-Calédonie, l'amphidromie est le mode de vie le plus répandu, que ce soit chez les poissons ou les macrocrustacés. La migration n'a pas pour objectif majeur la reproduction. Les poissons amphidromes comprennent essentiellement deux familles, les Gobiidae (gobies) et les Eleotridae (lochons). Hormis les espèces **catadromes**, tous les autres poissons d'eau douce recensés sur la Koné sont amphidromes, sauf les espèces introduites envahissantes qui sont non-migrateurs.

Les poissons présents sur le bassin versant de la Koné *

* cf Panneau 1, carte Espèces de poissons

Les espèces des cours inférieurs (<150m d'altitude) :

Les espèces typiques des cours inférieurs présentes sur le bassin versant de la Koné peuvent migrer entre l'eau saumâtre et l'eau douce, sans pour autant franchir des obstacles importants (cascades, radiers, etc.). Elles se déplacent principalement en quête de nourriture. Certaines espèces séjournent au niveau des estuaires à l'état juvénile.

Sur le bassin versant de la Koné, 5 espèces typiques des cours inférieurs ont été recensées. Il s'agit du mulot boxeur (*Crenimugil crenilabis*), de l'éléotris épineux (*Eleotris acanthopoma*), de l'anguille spaghetti (*Moringua microchir*), du tarpon à filament (*Megalops cyprinoides*), et d'une espèce d'hippocampe d'eau douce (*Microphis retzii*).

Les espèces d'eau douce autochtones communes aux cours d'eau calédoniens :

Une espèce autochtone est une espèce originaire de l'endroit où on la trouve, et qui n'a donc pas été importée ni transplantée. Certaines de ces espèces sont couramment rencontrées dans les cours d'eau du territoire (espèces communes et tolérantes aux pressions anthropiques) comme la carpe *Kuhlia rupestris*, les anguilles *A. marmorata* et *A. reinhardtii*, les gobies *Awaous guamensis* et *Sicyopterus lagocephalus* ou encore le lochon brun *Eleotris fusca*. D'autres sont moins communes (moins tolérantes probablement) comme l'anguille australe (*Anguilla australis schmidti*), les gobies *Glossogobius illimis* et *Redigobius bikolanus*, la carpe à queue rouge (*Kuhlia marginata*).

Sur le bassin versant de la Koné, 9 espèces autochtones qualifiées de plus ou moins communes aux cours d'eau calédoniens ont été recensées (en plus des 5 espèces typiques du cours inférieur et des 3 espèces rares et sensibles).

Stratégie d'adaptation

Comme le reste des êtres vivants, les poissons d'eau douce se sont adaptés à leur milieu pour vivre. La longue évolution de ces espèces leur a permis de mettre au point des stratégies surprenantes.

... POUR SE NOURRIR

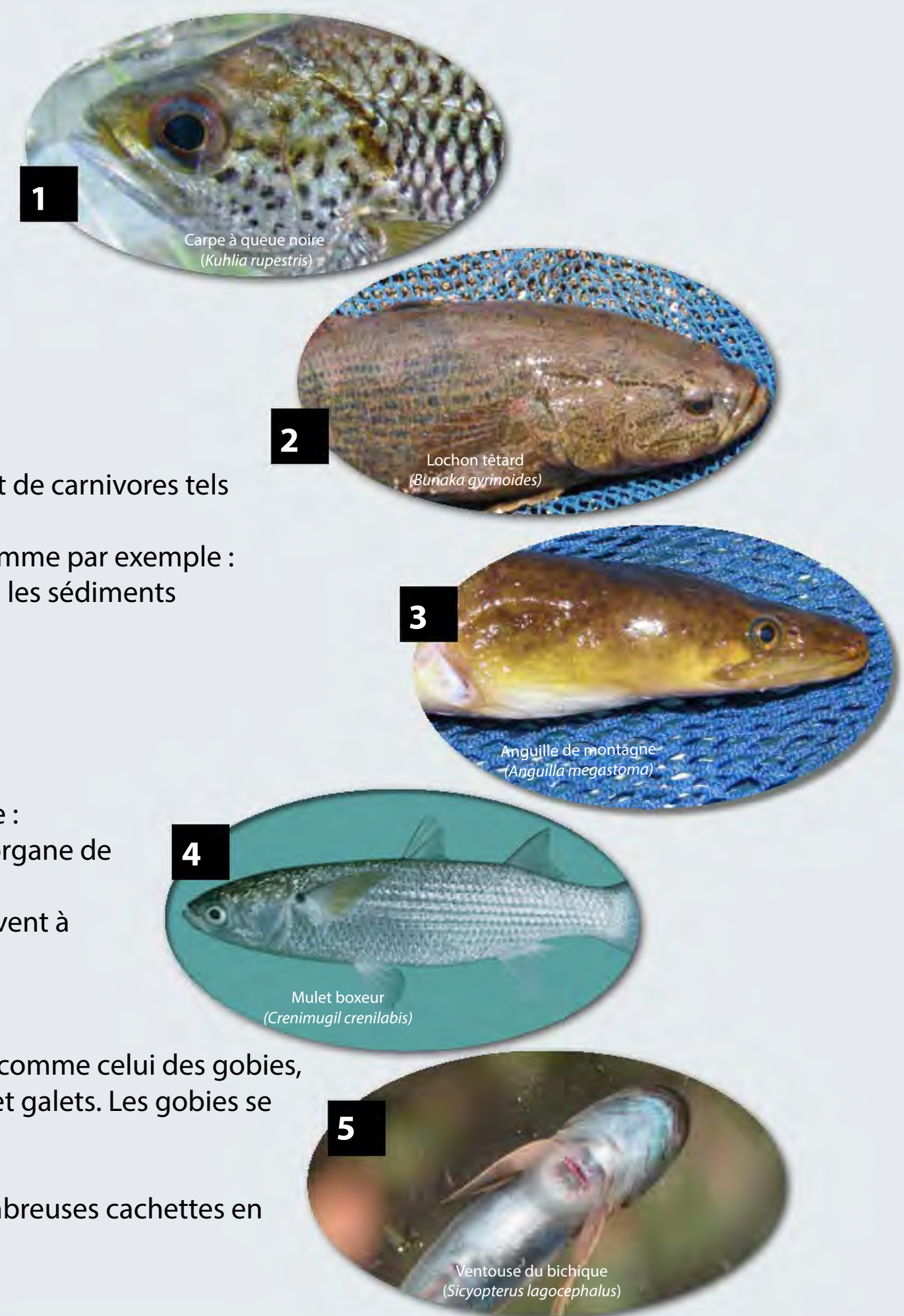
Une bouche dirigée vers le haut indique (photo 1 - Carpe à queue noire - *Kuhlia rupestris*) un poisson qui se nourrit à la surface de l'eau, d'insectes ou de toutes choses comestibles qui peuvent tomber dans l'eau. Seules les carpes occupent cette niche écologique en se nourrissant en tant que « gobeurs de surface » ;
- des poissons benthiques souvent cachés immobiles ou enfouis dans le substrat meuble, happent leur proie qui passe sans avoir remarqué le prédateur (photo 2 - Lochon têtard - *Bunaka gyrinoides*).
Une bouche horizontale indique un poisson se nourrissant souvent en pleine eau : il s'agit typiquement de carnivores tels que les anguilles de montagne (photo 3 - Anguille de montagne - *Anguilla megastoma*).
Une bouche dirigée vers le bas indique qu'il s'agit d'un poisson qui se nourrit au fond sur le substrat comme par exemple :
- les fouisseurs omnivores et/ou détritivores (se nourrissent d'algues, larves, petits insectes cachés dans les sédiments et/ou de détritus) (photo 4 - Mulet boxeur - *Crenimugil crenilabis*) ;
- les racleurs herbivores qui raclent avec leurs dents les pierres sur lesquelles se trouvent des algues (photo 5 - Bichique - *Sicyopterus lagocephalus*).

... POUR SE DÉPLACER ET LUTTER CONTRE LE COURANT

Pour résister et se diriger dans le courant d'un torrent, chaque nageoire remplit une fonction spécifique :
- les nageoires dorsales et ventrales assurent l'équilibre ; la queue (la nageoire caudale) est le principal organe de poussée lors de la nage, et caractérise donc la vitesse de déplacement ;
- les paires de nageoires pectorales (attachées à l'épaule) et de nageoires péloviennes (sur le ventre) servent à orienter les mouvements.

La forme du corps des poissons nous donne de précieux renseignements sur leur mode de vie :

- Un corps en forme de masse, de section presque ronde, avec une tête arrondie et hydrodynamique, comme celui des gobies, indique qu'il s'agit d'un poisson qui peut remonter les cascades et rapides en se fauflant entre blocs et galets. Les gobies se collent sur les cailloux grâce à leurs deux nageoires du ventre soudées en ventouse ;
- un corps fuselé aplati latéralement comme celui des carpes indique un poisson vivant en pleine eau ;
- un corps serpentiniforme, comme celui des anguilles, révèle un poisson pouvant se glisser dans de nombreuses cachettes en étant adapté aux déplacements sur des terrains parfois difficiles.



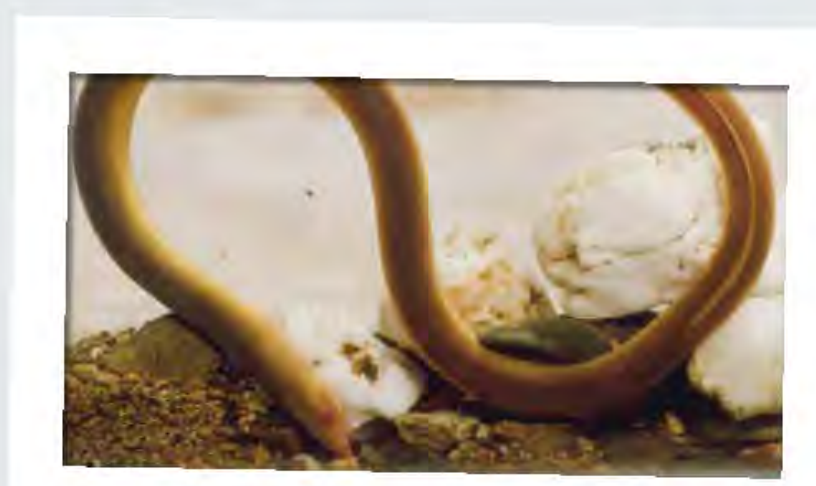
BICHIQUE (*Sicyopterus lagocephalus*) :
Un corps en forme de masse, de section presque ronde, avec une tête arrondie et hydrodynamique, comme celui des gobies, indique qu'il s'agit d'un poisson qui peut remonter les cascades et rapides en se fauflant entre blocs et galets. Les gobies se collent sur les cailloux grâce à leurs deux nageoires du ventre soudées en ventouse ;
- un corps fuselé aplati latéralement comme celui des carpes indique un poisson vivant en pleine eau ;
- un corps serpentiniforme, comme celui des anguilles, révèle un poisson pouvant se glisser dans de nombreuses cachettes en étant adapté aux déplacements sur des terrains parfois difficiles.



CARPE À QUEUE ROUGE (*Kuhlia marginata*) :
La carpe aime les eaux vives, bien oxygénées et limpides.



GOBIE GRANDE BOUCHE (*Redigobius bikolanus*) :
Cette espèce benthopélagique vit indifféremment sur le fond (benthique) ou en pleine eau (pélagique).



ANGUILLE SPAGHETTI (*Moringua microchir*) :
L'anguille spaghetti est difficile à observer, elle vit enterrée dans les substrats sableux ; ses yeux sont minuscules et couverts de peau.

Les espèces rares et sensibles :

Certaines espèces autochtones du territoire comme les mulets noirs ou quelques espèces de gobies ou de lochon têtard ainsi que les espèces endémiques (limitées à une région donnée) sont qualifiées de rares et sensibles. Ces espèces, beaucoup plus sensibles aux pressions anthropiques (humaines), semblent se raréfier du fait de la dégradation de leur habitat ou des voies de migration.

Sur le bassin versant, 3 espèces qualifiées de rares et sensibles ont été inventoriées, l'anguille de montagne (*Anguilla megastoma*) et l'anguille de vase (*Anguilla obscura*), ainsi que le lochon têtard (*Bunaka gyrinoides*).

Les espèces exotiques et envahissantes :

Une espèce exotique et envahissante est une espèce (animale ou végétale) dont l'introduction par l'homme sur un territoire, menace les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes, avec des conséquences écologiques, économiques et sanitaires négatives. Les espèces exotiques envahissantes sont aujourd'hui considérées comme l'une des plus grandes menaces pour la biodiversité. Les rivières calédoniennes comptent de nombreux poissons envahissants (comme le tilapia, le black-bass, le poisson-million, le porte-épée) introduits pour diverses raisons (aquaiculture, lutte antimoustique, aquariophilie, pêche, etc.). Il est donc nécessaire de surveiller la taille de population de ces espèces et de limiter leur expansion dans d'autres cours d'eau.

Sur le bassin versant de la Koné, 4 espèces exotiques et envahissantes ont été recensées soit deux espèces de tilapia (*Oreochromis mossambicus* et *Sarotherodon occidentalis*), les poissons-million (*Poecilia reticulata*) et le porte-épée (*Xiphophorus hellerii*). Les espèces exotiques et envahissantes représentent une part importante des poissons recensés sur la Koné (elles étaient présentes dans 76,9% des 13 stations).



FICHE SIGNALÉTIQUE DU BASSIN VERSANT

- SUPERFICIE TOTALE DU BASSIN VERSANT** : 270 km² environ.
- PRINCIPAUX SOUS-BASSINS VERSANTS** : Néa, La Boum, Tiombola, Nécipti, Creek de Tiaoué, Katémédu
- POPULATION DE LA COMMUNE DE KONÉ** : 7 340 hab. (Source ISEE 2014), densité 250 habitants / km²
- ACTIVITÉS HUMAINES** : activités minières anciennes et actuelles (massifs Koniambo...), polyculture vivrière traditionnelle, activités d'élevage et d'autres influences agropastorales et anthropiques importantes à dominance organique (village, tribus, cultures) le long des berges, la scierie de Netchaot (KONÉ600), des fermes aquacoles (site du barrage anti-sel KONÉ975).
- LONGUEUR DES RIVIÈRES** : Néa (5,07km), La Boum (2,63km), Tiombola (12,91km), Creek de Tiaoué (9,40km), Nécipti (7,40km), Katémédu (7,74km).
- NOMBRE TOTAL D'ESPÈCES INVENTORIÉES SUR L'ENSEMBLE DU BASSIN VERSANT (ENTRE 2000 ET 2016)** : 21 espèces de poissons ont été recensées, dont 4 espèces exotiques envahissantes. Aucune espèce endémique n'a été recensée.